





ROGER, ne votera pas aux prochaines élections

YINGXIAO, ne votera pas aux prochaines élections

Roger, Mody, Ahmad, Nassima, Yingxiao, Marc et bien d'autres vivent en France depuis 10 ans, 20 ans, voire plus. Ils participent à la vie locale, élèvent des enfants, paient des impôts, etc. Mais contrairement à leurs citoyens français et européens, ils sont exclus de ce qui fait la valeur de la citoyenneté : le droit de vote.

J'y suis, j'y vote !

MERCREDI 3 JUIN à MARSEILLE

VOTATION CITOYENNE

- Etes-vous pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers ?
- Vote symbolique des résidents étrangers sur les listes candidates aux élections européennes du 7 juin

LIEUX DE VOTES (de 10h à 17h) :

- Devant la Poste Porte d'Aix
 - Devant la Bibliothèque de l'Alcazar (Belsunce)
 - Au marché des Capucins (Noailles)
 - Devant la Mairie de Marseille (Vieux Port)
 - Devant les mairies d'arrondissements des 1/7 (Canebière) et des 15/16 (Parc Billoux)
- DEPOUILLEMENT CENTRAL à 18H DEVANT LA PREFECTURE**



**Doit-on accorder le droit de vote
aux étrangers non communautaires
lors des élections locales ?**